

The background of the entire page is a solid blue color. At the top, there is a row of white silhouettes of hands raised in the air, as if at a protest or a rally. On the right side, there is a white graphic of a house with a cracked roof. In the bottom right corner, there are two logos: one for 'LES ÉTATS GÉNÉRAUX HABITAT JEUNE' featuring a megaphone, and another for 'FAGE LES ASSOS ÉTUDIANTES' featuring a group of silhouettes.

DOSSIER DE PRESSE

ENQUÊTE LOGEMENT ÉTUDIANT 2026

presse@fage.org

06 75 33 79 30

www.fage.org

79 rue Périer - 92120 MONTROUGE



Avant-propos	3
Diffusion	4
Profil des répondantEs	5
Se loger, à quel prix ? Entre pénurie sociale et privé subi	6
Accès au logement : un parcours d'obstacles	10
Le logement vecteur de mal-être et d'inégalités académiques	16
Témoignages	19
Revendications	20
Qu'est-ce que la FAGE ?	21



1 étudiante
sur 3
est en situation de
mal-logement

AVANT-PROPOS

Alors que le loyer moyen étudiant s'élève à 491 € par mois, atteignant 712 € à Paris, l'accès au logement est aujourd'hui l'un des principaux facteurs de précarité étudiante. À travers 5 644 réponses, l'enquête logement étudiant de la FAGE dresse un constat alarmant.

UnE étudiantE sur trois est en situation de mal-logement. Cette réalité se traduit par la présence de moisissures, de nuisibles, de dégâts des eaux et/ou de composants dangereux. Au-delà de l'inconfort, ces conditions portent atteinte à la santé et à l'avenir des étudiantEs.

Le sous-financement étatique du réseau des Crous oblige la majorité des étudiantEs à se loger dans le parc privé, pratiquant des loyers nettement supérieurs, d'en moyenne 200€, à ceux d'un logement CROUS. Cet écart représente plus d'un mois de courses pour unE étudiantE, alors qu'on sait que 20% des étudiantEs ne mangent pas à leur faim. Ce constat illustre l'impact majeur de la flambée des loyers et du manque criant de logements sociaux étudiants.

Après paiement du loyer, la situation financière devient critique : 22,29 % des étudiantEs disposent de moins de 100 € par mois pour vivre. Par ailleurs, 1 étudiantE sur 2 est contraintE de travailler à côté de ses études pour financer son logement, au détriment de ses conditions d'études.

Ces chiffres traduisent une réalité alarmante : l'accès au logement conditionne la poursuite d'études et est souvent un obstacle. Face à cette urgence sociale, la FAGE appelle à une augmentation massive de l'offre de logements sociaux étudiants, à une régulation du parc privé, notamment par l'encadrement des loyers, afin de garantir à toutes et à tous un accès abordable, digne et équitable au logement, comme condition indispensable à l'égalité des chances.

3

DIFFUSION

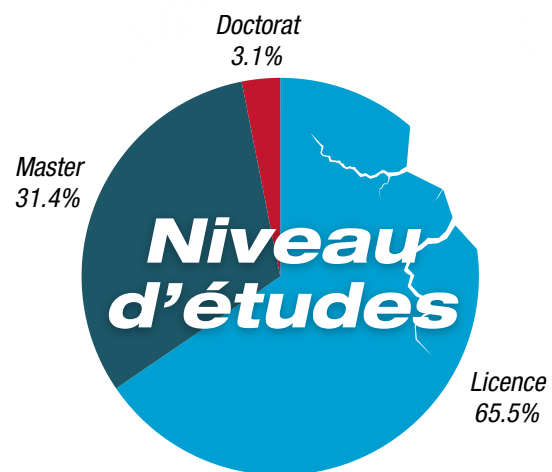
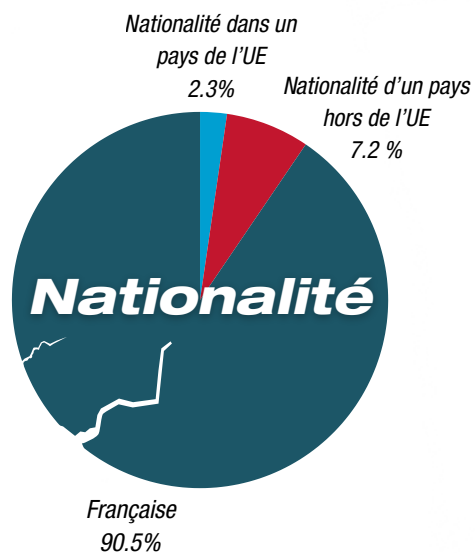
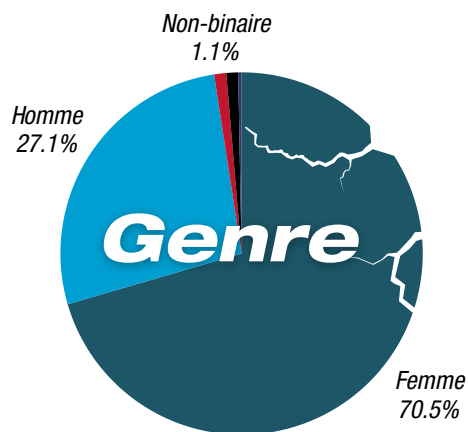
5644
Réponses

du
au **5** **JANVIER**
FÉVRIER
2026

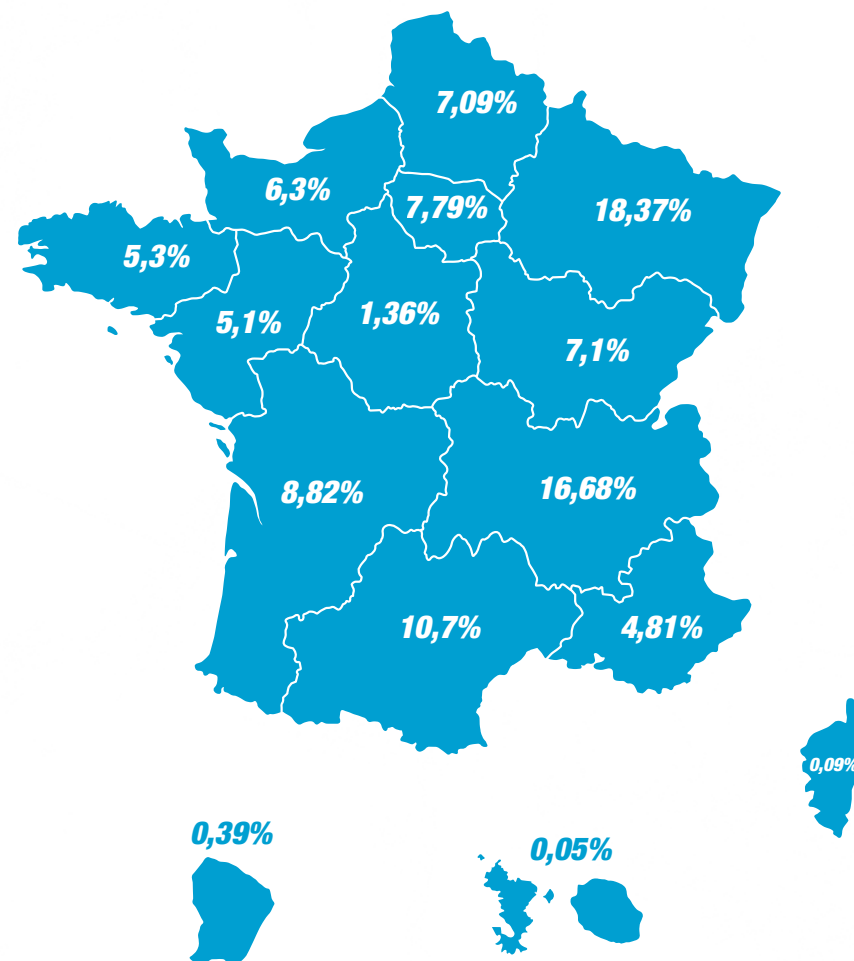
5 **MINUTES**
*de temps de réponse
moyen*

DIFFUSION *via les*
FÉDÉRATIONS ET
ASSOCIATIONS
*étudiantes du réseau
de la FAGE*

PROFIL DES RÉPONDANT·ES



Lieu d'études des répondantEs



LE LOGEMENT, une contrainte financière insoutenable et injuste

Le constat est sans appel : le loyer est pour les étudiantEs une charge très difficile à assumer puisqu'il représente en moyenne 50% de leur budget, part bien supérieure à celle des autres franges de la population. Inévitable, elle conditionne par la suite tout le reste des dépenses : alimentation, santé, etc. comme des variables d'ajustement. C'est en réponse à ce constat que le logement social étudiant géré par les CROUS est un élément essentiel pour ne pas entretenir les reproductions sociales et favoriser l'égalité des chances. Pourtant, lorsqu'unE étudiantE n'obtient pas de logement CROUS ou social, iel n'a souvent pas d'autre choix que de se tourner vers le parc privé, le livrant à des loyers plus élevés faisant exploser cette moyenne.

712€

Loyer moyen à Paris

**DES CHIFFRES QUI EXPLOSENT
DANS CERTAINS TERRITOIRES**

491€

prix moyen du loyer

**LA BOURSE ÉTUDIANTE, POUR CEUX QUI LA TOUCHE,
ÉTANT EN MOYENNE AUTOUR DE 280€...**

Déjà confrontéEs à un coût de la vie plus élevé, les étudiantEs d'Île-de-France ne sont pas épargnéEs par le coût du logement. En l'absence d'aides supplémentaires adaptées à leurs besoins spécifiques, ces étudiantEs des grandes villes, tout comme les étudiantEs ultramarinEs, se retrouvent dans des situations inéquitables, aux conséquences lourdes sur leur parcours et leur avenir. En particulier sur ces territoires, le logement étudiant privé prospère sur le sous-financement étatique du réseau des oeuvres, et ce, au détriment des étudiantEs.

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- *L'augmentation massive, ambitieuse et durable des capacités du parc immobilier des CROUS via la construction et la réhabilitation de logements étudiants ;*
- *La cession gratuite par les communes de foncier public pour des projets de production de logements sociaux CROUS ;*
- *Le gel des loyers et charges locatives des logements CROUS compensé par un investissement étatique pour préserver et entretenir les parcs locatifs des CROUS ;*
- *La territorialisation du montant des bourses avec un montant augmenté dans les zones de loyers élevés.*

6

LES ÉTUDIANT·ES POUSSÉ·ES DANS LES BRAS DU PARC PRIVÉ

L'ÉCART SE CREUSE

**Logement
CROUS**

332€

**Logement
privé**

546€

Plus de 200€ mensuels séparent loyers CROUS et loyers du parc privé. Pour un·e étudiant·e, cela représente un budget alimentaire : c'est plus d'un mois de courses, de paiement de ses moyens de transport. C'est la possibilité ou non de vivre décemment.

Ce surcoût n'est pas dû à la volonté d'un confort supérieur. Le choix du parc privé est en réalité une contrainte en l'absence de logements CROUS/sociaux en nombre suffisant. Cette obligation à se tourner vers le parc privé qui, contrairement au parc CROUS n'est pas construit spécifiquement pour des étudiant·es et avec des étudiant·es, ne garantit pas une adaptation aux besoins étudiants, ni même une meilleure isolation ou une connexion internet stable. Au contraire, ces logements, souvent éloignés des infrastructures gérées par les CROUS, les isolent dans une situation de précarité. Les étudiant·es sont alors souvent contraint·es à se salarier pour survivre, à dépendre plus fortement des aides familiales et à renoncer à des dépenses essentielles. Dépendant de ce parc privé, les étudiant·es doivent s'y faire une place parfois malgré des droits qui y sont bafoués et des baux locatifs précaires.

“On m'avait dit que c'était possible d'avoir un logement CROUS sans avoir la bourse, moi je n'en ai pas eu et là ça fait 6 mois que je suis obligée de vivre dans un 9m2 que je paye 635€. Je ne vais jamais tenir l'année même en travaillant à côté.”

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- **La pérennisation du dispositif d'encadrement des loyers et son élargissement à toutes les zones tendues, en renforçant les contrôles ;**
- **L'interdiction des “compléments de loyer” ;**
- **Mieux encadrer les pratiques commerciales frauduleuses, pour protéger les droits étudiants : dépôt de garantie mieux encadré et contrôlé, suppression du bail dit “étudiant”, régulation de l'utilisation du terme “résidence étudiante” aux seules CROUS, etc.**

SE LOGER OU SE PRIVER ?

22,29%
des étudiantEs
vivent avec
moins de 100€

37,99%
des étudiantEs
vivent avec
moins de 150€

52,19%
des étudiantEs
vivent avec
moins de 200€

**APRÈS AVOIR PAYÉ
UNIQUEMENT
LEUR LOYER**

Moins de 100€ pour vivre après avoir payé uniquement son loyer ? C'est la réalité de plus d'un étudiantE sur 5 à qui il reste moins de 100€ pour se nourrir, se soigner, se déplacer en cours/stage, faire des activités et bien d'autres dépenses imprévues pendant le mois. La situation est alarmante, on ne parle plus de précarité étudiante mais bien de pauvreté étudiante.

La situation ne s'arrête pas là, 37,99% disposent de moins de 150€, et au total 1 étudiantE sur 2 vit avec moins de 200€ par mois après paiement du loyer. Autrement dit, plus 1 étudiantE sur 2 survit avec un budget qui ne couvre même pas ses besoins essentiels.

Chez les étudiantEs boursierEs, la réalité est encore plus dramatique, avec 61,09% d'entre elles et eux qui vivent avec moins de 200€, et 5,1% qui sont à 0€ ou déjà dans le négatif après paiement du loyer. À ce niveau, la moindre dépense imprévue devient une menace. Une consultation médicale, une réparation, ou encore une facture inattendue, peuvent signifier un énorme risque pour la survie des étudiantEs et la poursuite d'études.

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- *Des aides financières au logement étudiant universelles et à la hauteur ;*
- *En urgence et dans l'attente d'une réelle réforme des bourses étudiante :*
 - *L'augmentation du nombre de boursiers à 1 million a minima,*
 - *La revalorisation du montant des bourses étudiantes qui ne couvrent actuellement pas même le simple loyer d'unE étudiantE.*

RESSOURCES FINANCIÈRES

1 étudiantE sur 2

doit se salarier en parallèle de ses études pour pouvoir payer son logement

Le droit à l'éducation est censé être acquis et permis par un accès à l'enseignement supérieur qui garantit l'égalité des chances. Pourtant, le résultat est sans appel : les étudiantEs qui travaillent ont moins de temps pour réviser, moins de sommeil et de ce fait plus de risque de décrochage. Ne peuvent majoritairement accéder à l'enseignement supérieur que celles et ceux dont les parents ou proches peuvent subvenir à leurs besoins : l'ascenseur social que doit représenter l'Université, sans politique sociale du logement étudiant, est défaillant.

Entre loyers trop élevés et reste à vivre insuffisant, travailler devient le seul moyen de pouvoir continuer ses études. Cela pousse près d'1 étudiantE sur 2 à devoir se salarier en parallèle pour payer son logement, alors que le salariat subi est le premier facteur d'échec académique. Il pèse non seulement sur la réussite académique des étudiantEs, mais aussi sur leur santé mentale et physique, leur épuisement et leur rapport au travail.

78%

des étudiantEs dépendent de leur famille pour pouvoir se loger

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- ***La garantie par l'État que chaque étudiantE ait la possibilité de décohabiter et de se loger en autonomie, le considérant comme un droit opposable et les étudiantEs comme un public prioritaire pour favoriser l'émancipation de chacunE ;***
- ***Le calcul du montant des bourses sur les ressources de l'étudiantE, en tant qu'adulte autonome, et non celle de ses parents.***

ACCÈS AU LOGEMENT

UN PARCOURS D'OBSTACLES

15% des étudiantEs
mettent plus de
3 mois pour trouver
un logement

Chaque semaine passée à chercher un logement dans des villes parfois très tendues se traduit par du temps d'études perdu, de la fatigue accumulée, du stress et des dépenses imprévues pour rester chez des amiEs ou dans des solutions temporaires, la plupart du temps très contraignantes. Nombre de témoignages révèlent l'obligation de dormir dans sa voiture ou en camping à multiples reprises...

Avant de trouver les ressources pour assurer le paiement du loyer, la recherche de logement est un véritable casse-tête pour les étudiantEs. Elle s'inscrit souvent dans des délais courts, car beaucoup sont contraintEs de changer de ville, parfois chaque année, pour suivre leur cursus. Pourtant, 15% des étudiantEs cherchent entre 3 mois et 6 mois avant d'obtenir enfin une solution de logement à chaque fois, le chiffre parisien s'élevant même à 22,6%. Celles et ceux qui n'ont pas les garantEs nécessaires ont recours à la garantie Visale, censée faciliter l'accès au logement, mais font face à des délais plus longs encore. 21% mettent entre 3 et 6 mois à trouver un logement, souvent avec des refus répétés.

21% des étudiantEs
**AVEC GARANTIE
VISALE**
mettent plus de **3** mois pour trouver un
logement

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- *L'augmentation du taux d'emploi dans l'assistance sociale au sein des CROUS et la mise en place de permanences dans chaque commune accueillant des étudiantEs pour proposer un réel accompagnement humain dans leur accès au logement étudiant ;*
- *L'ouverture du Dossier de demande de logement du CROUS dès la première phase à toutes les étudiantEs, notamment ceux et celles en formations sanitaires et sociales, ainsi qu'aux étudiantEs internationauxALES sans différence ;*
- *Une meilleure coordination du parc social et des CROUS pour permettre à chaque étudiantE le demandant de bénéficier d'un logement à tarification sociale.*

DES AIDES SOCIALES AU LOGEMENT QUI NE RÉPONDENT PAS AUX BESOINS DES ÉTUDIANT·ES

MÉCONNAISSANCE des aides au logement

45,7% des étudiantES ne connaissent pas Mobili-Jeune

22,1% des étudiantES ne connaissent pas la Garantie Visale

61,7% des étudiantES ne connaissent pas le Fond de Solidarité

INSUFFISANCE des aides au logement

De nombreuses aides existent pour soutenir les étudiantEs. Pourtant, elles restent largement méconnues. Cette méconnaissance s'explique par une précarité administrative et numérique, avec des démarches complexes, des plateformes en ligne peu accessibles, des documents à fournir parfois impossibles à obtenir rapidement. Pour des étudiantEs déjà fatiguéEs et peu accompagnéEs, cela peut devenir un obstacle insurmontable.

Face à cette réalité, la mise en place d'un guichet unique regroupant toutes les aides pour les étudiantEs devient une urgence. Centraliser les informations et les démarches permettrait non seulement de gagner du temps, mais aussi de réduire le stress et les inégalités liées à la précarité administrative. L'accès aux aides, pourtant vital, ne devrait pas être un parcours du combattant pour des étudiantEs déjà en difficulté.

1 étudiantE
sur **5**
ne touche pas d'**APL**

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- Un renforcement de l'accompagnement social et une porte d'entrée unique au CROUS d'accès aux aides sociales étudiantes ;
- L'étatisation des aides Mobili-jeune et Garantie Visale pour assurer leur application universelle aux étudiantEs qui en ont besoin (alternantEs dans le public, stagiaires, redoublantEs, etc.) ;
- La mise en place de campagnes de communication par l'État chaque année en fin de printemps et à la rentrée sur ces aides ;
- Le maintien de l'indexation des APL et l'indexation des autres aides sur l'inflation.

DISCRIMINATIONS

Chercher un logement ne se limite pas aux questions de loyer ou de disponibilité. Pour de nombreux·SES étudiantEs, c'est aussi affronter le rejet, le jugement et la stigmatisation.

En effet, 22% des étudiantEs se sont déjà sentiEs discriminéEs lors de leur recherche de logement. Parmi les bénéficiaires de la garantie Visale, 34,2% ont subi des discriminations. Même avec une caution reconnue par l'État, certainEs propriétaires continuent de discriminer et de refuser ces étudiantEs en raison d'une situation de précarité supposée, critère pourtant puni par la loi.

36%

**des étudiantEs non-binaires
subissent des humiliations ou des refus
explicites liées à leur identité**

46,3%

**des étudiantEs non-françaisEs
se sont vu recevoir des refus répétés, des vérifications
interminables ou des remarques hostiles**

ToutEs ces étudiantEs doivent lutter contre l'exclusion pour trouver un logement. Les situations d'injustice se multiplient. Chaque refus devient un coup porté à leur dignité. Ces injustices ne devraient pas rester impunies. Le logement n'est pas un privilège, mais un droit fondamental. Les discriminations doivent être dénoncées, sanctionnées et combattues activement. Aujourd'hui, pour trop d'étudiantEs, le logement est devenu un espace de rejet, d'exclusion et d'inégalité sociale, alors qu'il devrait être une base solide, un refuge et un tremplin vers l'émancipation.

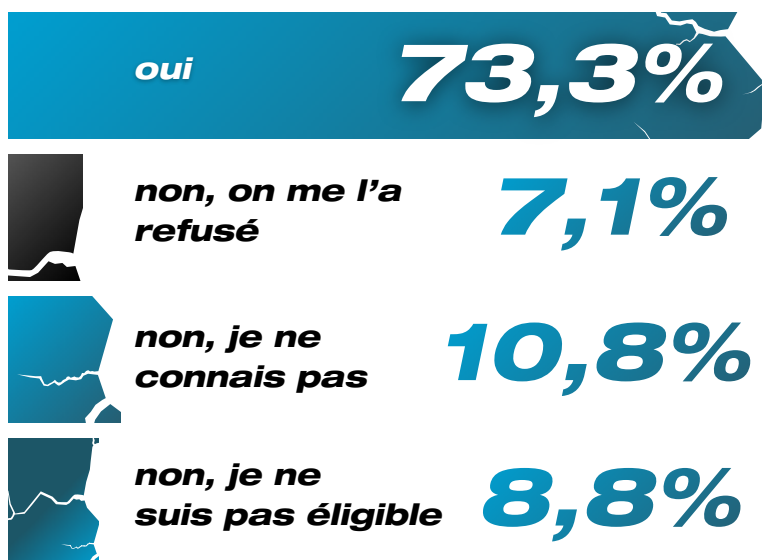
PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- ***L'obligation de candidature à un logement par une plateforme et un dossier unique, anonyme et comprenant une liste cadrée des informations pouvant être demandées pour l'accès à tout logement ;***
- ***Un renforcement des sanctions envers les agences faisant preuve de discriminations, et la mise en œuvre de contrôles récurrents et de campagnes de testing étatisées ensuivies de dénonciation publique et de sanctions des agences aux pratiques discriminantes.***

12

ETUDIANT.E.S INTERNATIONAUX.ALES

BÉNÉFICIAIRES DES APL



PrivéEs de cette aide, ces étudiantEs doivent assumer seulEs des loyers dans le parc privé de plus en plus chers, dans un contexte où 46,3 % déclarent avoir déjà subi des discriminations lors de leur recherche. Cette décision ne fait qu'aggraver leur précarité financière et leur exclusion. C'est un pas de plus vers une vision discriminatoire et xénophobe de l'enseignement supérieur.

Ce sont 73,3% des étudiantEs internationauxALES qui ont touché cette année les APL. La décision récente de suppression de cette aide plus qu'essentielle pour la très grande majorité des étudiantEs internationauxALES, sous couvert de rigueur budgétaire, provoquera une précarité indigne. Cette mesure xénophobe vient frapper de plein fouet des dizaines de milliers d'étudiantEs déjà pousséEs dans une grande précarité, et mis de côté des aides sociales comme les bourses. La suppression de leur droit aux APL constitue une mesure inacceptable, et figure parmi les lignes rouges de la FAGE dans la défense de l'accès au logement.

"Je suis arrivée il y a 2 ans pour ma licence de maths et je viens d'apprendre que je n'aurai plus les APL l'année pro, je ne validerai jamais ma licence sans ces aides. Sans toit je ne serai jamais diplômée."

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- **Le renforcement de l'information et de l'accompagnement des étudiantEs internationauxALES concernant leurs droits au logement et les recours existants en cas de pratiques discriminatoires ;**
- **L'accessibilité plurilingue des sites internet, plateformes numériques, documents administratifs et supports d'information relatifs au logement étudiant ;**
- **L'universalité effective des APL et des bourses étudiantes pour l'ensemble des étudiantEs sans critères discriminatoires.**

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

73%

des étudiantEs habitent dans un logement n'étant PAS ACCESSIBLE aux personnes en situation de handicap

Les étudiantEs en situation de handicap se retrouvent souvent alors isoléEs, dépendantEs de l'aide de proches ou alors contraintEs à des solutions temporaires ou inadaptées. Le handicap ne devrait pas être synonyme de précarité ou d'exclusion. Il est urgent de garantir que tous les logements soient vraiment accessibles, avec des contrôles réguliers. Chaque étudiantE devrait avoir le droit à un logement digne, sûr et inclusif.

Ici encore les chiffres doivent alarmer. 76,3% des étudiantEs estiment que leur logement n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap. Pour 1/3 des étudiantEs en situation de handicap, leur logement est inadapté à leurs besoins. Escaliers infranchissables, salles de bain impossibles à utiliser, chambres trop petites ou mal équipées... Ce ne sont pas que des chiffres mais des obstacles quotidiens qui limitent l'autonomie et mettent la santé étudiante en danger. Ces situations ont un impact direct sur l'autonomie et l'épanouissement. Quand le logement est inaccessible, il ne permet plus de se concentrer sur les études, d'être invitéE par des amiEs, et de participer pleinement à la vie étudiante.

1

sur

étudiantE

3

en situation de handicap estime que son logement est INADAPTÉ

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- **L'abrogation de l'article 64 de la loi ELAN et le retour à une législation obligeant 100 % des logements neufs à être réellement accessibles aux PSH ;**
- **La mise en place de contrôles et de sanctions contre les bailleurs ne respectant pas le quota légal ;**
- **La réhabilitation des logements CROUS pour 100% de logements et espaces communs accessibles.**

14

TRANSPORTS

Avant même d'entamer leur journée de cours, certainEs étudiantEs ont déjà épuisé une partie de leur énergie et de leur temps dans les transports. 1 étudiantE sur 5 met plus de 40min pour aller en cours, ce qui accentue l'inégalité des chances par un temps libre restant hétérogène entre les étudiantEs.

1 étudiantE **sur 5** fait plus de **40** minutes de transports pour aller en cours

74€
budget mensuel moyen d'unE étudiantE
alloué aux transports

108€
budget mensuel moyen d'unE
étudiantE qui doit prendre la voiture

Ce temps subi représente en moyenne une charge budgétaire de 74€ par mois, et jusqu'à 108€ pour celles et ceux qui utilisent une voiture. Quand le logement abordable se situe loin des campus, les inégalités sociales prennent de l'avance et ne font que s'accroître. Les impacts sont plus larges que sur la réussite, ils touchent également à la santé physique et mentale des étudiantEs, qui se retrouvent trop facilement sans aucune minute restante dans leur journée.

PAR CONSÉQUENT, LA FAGE DEMANDE

- L'augmentation du nombre de logements étudiants CROUS à proximité des campus étudiants, notamment délocalisés ;
- La gratuité des transports en communs et l'adaptation des plages horaires et fréquences aux rythmes étudiants

15

LE LOGEMENT

VECTEUR DE MAL-ÊTRE ET D'INÉGALITÉ ACADÉMIQUE

Le mal logement fragilise directement la santé physique et mentale des étudiantEs et se matérialise, pour 1 étudiantE sur 3, par la présence de composants dangereux, de nuisibles, de moisissures et/ou encore de dégâts des eaux. Ces conditions de vie dégradées entraînent un stress constant, du temps perdu, des troubles du sommeil, des problèmes de santé et un isolement, affectant le bien-être et la capacité à étudier dans de bonnes conditions.

Cette situation dépasse ainsi largement la seule question des inégalités académiques : elle met directement en danger des étudiantEs, contraintEs de vivre dans des logements inadaptés faute de moyens. Le mal-logement devient alors un risque pour la santé et la dignité étudiante.

18,3%



16,5%



13,3%



1,2%



1 étudiantE
sur **3**

est en situation de
mal-logement

*Une réalité alarmante qui pèse
lourdement sur leur quotidien.*

16

LE LOGEMENT

VECTEUR DE MAL-ÊTRE ET D'INÉGALITÉ ACADÉMIQUE

**Problèmes
thermiques**

41,5%

**Nuisances
sonores**

35,3%

**Pas de connexion
internet stable**

32,9%

**Manque
d'intimité**

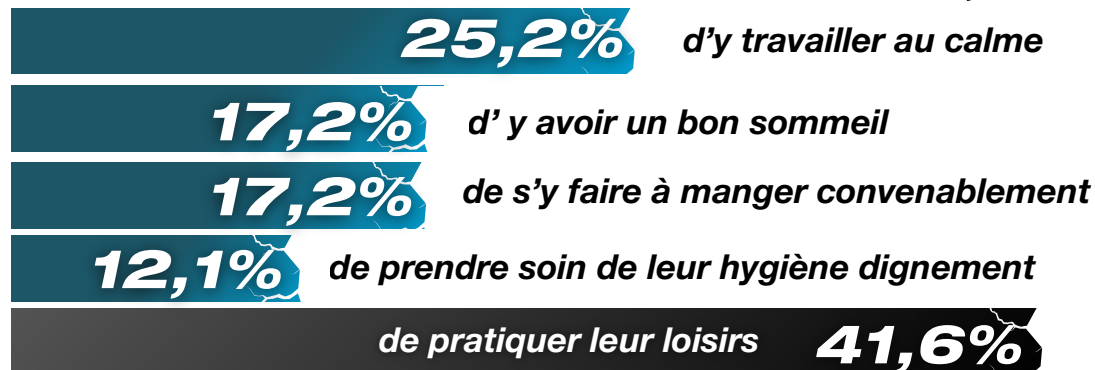
16%

“Ça fait maintenant 2 ans que j’ai l’impression de vivre dans une passoire. Même avec un chauffage que j’ai du acheter en plus, mon appartement dépasse difficilement les 15 degrés l’hiver.”

Au-delà de la seule notion de mal-logement, il n’est aujourd’hui plus tolérable de laisser plus de 4 étudiantEs sur 10 vivre dans des logements présentant d’importants problèmes thermiques sans réponse adaptée. Ces situations ont des conséquences durables sur leur quotidien et leur santé, et dépassent trop souvent les seuils acceptables de conditions de vie dignes. Plus largement, l’impact des nuisances sonores répétées, du manque d’intimité et d’espaces adaptés au travail doit alerter : ces facteurs dégradent la santé mentale, accentuent la fatigue et rendent plus difficile la réussite des études. Le logement cesse alors d’être un lieu de repos et de stabilité pour devenir une source permanente de stress. À cela s’ajoute la fracture numérique : sans connexion internet stable, plus d’1 étudiantE sur 3 se retrouve en difficulté pour étudier, suivre ses cours ou réaliser ses travaux académiques. Cette situation constitue un facteur majeur d’inégalités et entraîne des conséquences concrètes et durables sur les parcours universitaires et l’avenir des jeunes.

INÉGALITÉS FACE À LA RÉUSSITE & AU BIEN-ÊTRE

ET CE LOGEMENT NE LEUR PERMET PAS, POUR...



Ces manquements favorisent les inégalités académiques. Sans connexion internet fiable, il devient difficile d'accéder aux cours en ligne et aux plateformes pédagogiques de plus en plus incontournables pour étudier en 2026. Cette fracture numérique renforce les inégalités académiques. Quant à la pratique de loisirs, nécessaire à l'épanouissement et à l'émancipation des jeunes, elle devient difficilement envisageable pour la plupart des étudiantEs : au-delà de l'impact sur les études, c'est la santé mentale et physique qui prend un coup de plus.

26,32% des étudiantEs ne se sentent pas à l'aise d'inviter du monde chez eux, ce qui conduit à un fort isolement social. Le mal-logement constitue ainsi un véritable facteur d'inégalité, d'isolement et un frein à la poursuite académique. Se loger dignement doit être une condition garantie pour permettre à chaque étudiantE de poursuivre ses études dignement dans un logement qui permette l'émancipation.

PAR-CONSÉQUENT, -LA-FAGE-DEMANDE-

- La rénovation immédiate des bâtiments insalubres du réseau des oeuvres par un investissement urgent dans des plans pluriannuels de rénovation. TouTEs les étudiantEs impactéEs par ces situations d'insalubrité doivent recevoir une proposition directe et systématique de relogement sans frais supplémentaire.
- Un renforcement des sanctions aux bailleurs et des contrôles du respect des normes de salubrité des appartements mis en location dans le parc privé.

TÉMOIGNAGES

Je ressens de la peur à l'idée ne plus pouvoir payer mon loyer et de me retrouver sans logement, à la rue. Il m'est très difficile de me concentrer et de penser à mon parcours, à mon avenir dans des conditions pareilles.

Étudiante en MEEF à Clermont

Je suis étudiante à Bordeaux et la seule alternance qui m'a pris est à Paris, je dois donc payer 2 logements. Je ne bénéficie des aides que sur 1 logement. Tout mon maigre salaire passe dans les loyers et les transports, avant la fin du mois je n'ai plus rien.

Étudiante en Economie à Bordeaux

Je n'ai pas d'isolation, l'eau goutte du plafond, il y a des cafards partout et l'agence ne fait rien, j'ai froid et je me sens encore plus seul dans l'endroit où je suis censé me sentir chez moi.

Étudiant en informatique à Paris



REVENDICATIONS

La garantie par l'État que chaque étudiantE ait la possibilité de décohabiter et de se loger en autonomie, le considérant comme un droit opposable et les étudiantEs comme un public prioritaire pour favoriser l'émancipation de chacunE.

UN LOGEMENT SOCIAL ÉTUDIANT À LA HAUTEUR

- *L'augmentation massive, ambitieuse et durable des capacités du parc immobilier des CROUS via la construction et la réhabilitation de logements étudiants ;*
- *La rénovation et la mise en accessibilité de l'entièreté du parc CROUS ;*
- *Des aides financières au logement étudiant universelles et à la hauteur ;*

RÉGULER LE PARC PRIVÉ POUR PROTÉGER LES ÉTUDIANT·ES

- *La pérennisation du dispositif d'encadrement des loyers et son élargissement à toutes les zones tendues, en renforçant les contrôles ;*
- *L'interdiction des "compléments de loyer" ;*
- *L'interdiction des pratiques commerciales frauduleuses, pour protéger les droits étudiants : dépôt de garantie mieux encadré et contrôlé, suppression du bail dit "étudiant", régulation de l'utilisation du terme "résidence étudiante" aux seules CROUS, etc.*

UNE RÉFORME STRUCTURELLE DES BOURSES

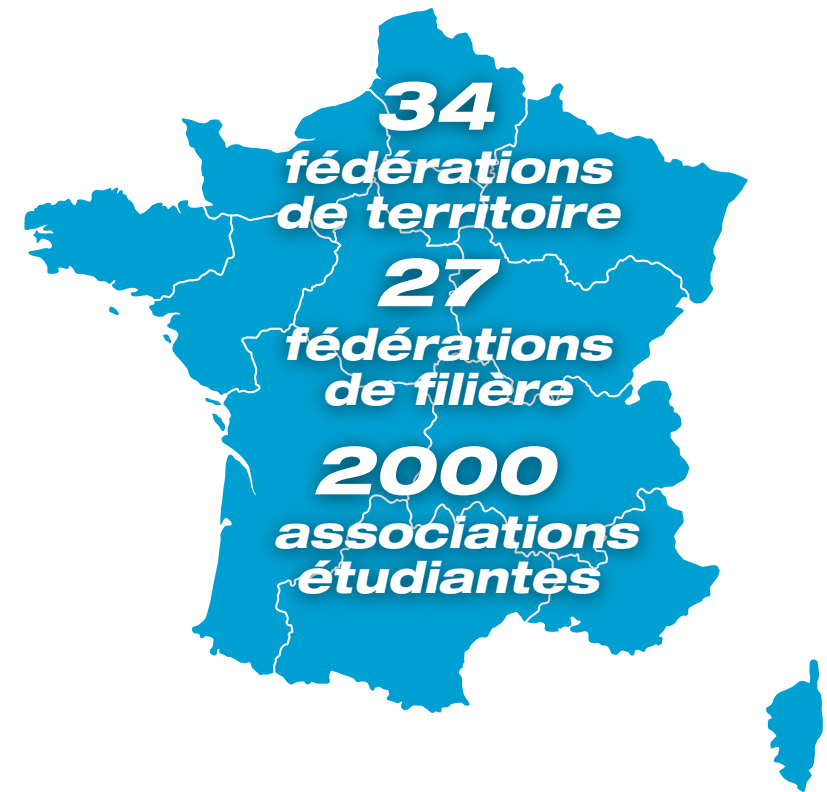
- *En urgence, en attendant une réelle réforme structurelle :*
 - *L'augmentation du nombre de boursierEs à 1 million a minima,*
 - *La revalorisation et l'indexation du montant des bourses étudiantes ne couvrant actuellement pas même le loyer d'unE étudiantE ;*
- *La territorialisation du montant des bourses avec un montant augmenté dans les zones de loyers élevés ;*
- *L'universalité de l'accès à la bourse sans critère de nationalité ou de filière*
- *Le calcul du montant des bourses sur les ressources de l'étudiantE, en tant qu'adulte autonome, et non celles de ses parents ;*

Qu'est ce que la **FAGE** ?

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la première organisation étudiante de France. Fondée en 1989, elle assoit son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2000 associations et syndicats. La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances et de favoriser la réussite dans le système éducatif.

C'est pourquoi elle met en œuvre des projets concrets visant à améliorer les conditions de vie et d'études des jeunes, et déploie des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. Ses actions de terrain incluent la gestion de services et d'œuvres répondant aux besoins sociaux, faisant de la FAGE une actrice clé de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue comme organisation représentative étudiante par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Indépendante des partis politiques, des syndicats professionnels et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et inclusive. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée Jeunesse et Éducation Populaire par le Ministère chargé de la Jeunesse. À travers ses nombreuses initiatives, la FAGE offre aux jeunes un puissant espace citoyen pour débattre, entreprendre des projets et affirmer leur place dans la société.





CONTACT

Elisa BOINET

Attachée de presse

presse@fage.org

06 75 33 79 30